

## BOULOGNE-SUR-MER

IMMOBILIER

## Le bon plan pour trouver un terrain à bâtir

Le cabinet de géomètres-experts Bléard-Lecocq propose une plateforme où est répertorié le foncier à bâtir

**V**ous êtes un jeune couple en quête d'un terrain à bâtir sur le territoire du Boulonnais ? Pour l'heure, vous avez fait chou blanc, ou n'avez pas trouvé LE projet qui correspond à vos besoins ? Nous avons peut-être une solution à vos problèmes. Enfin, pas nous précisément, mais le cabinet de géomètres-experts Bléard-Lecocq, situé au numéro 1 du boulevard Auguste-Mariette, le plus ancien cabinet en la matière à Boulogne-sur-Mer (voir ci-dessous).

## PLATEFORME EN LIGNE

De quoi s'agit-il ? Il suffit de vous connecter et de vous inscrire, via votre adresse mail, sur la plateforme mise en ligne par le cabinet. « Sur cette plateforme, nous référençons tous les terrains sur lesquels nous travaillons et qui

sont susceptibles d'intéresser de jeunes couples cherchant un petit terrain à bâtir pour commencer ou des personnes plus âgées désireuses d'avoir "moins grand" que ce qu'elles avaient avant ! », commente Thierry Bléard.

## AU PLUS PRÈS DES BESOINS DU CLIENT

Une fois connecté, vous pouvez cliquer sur la commune de votre choix (géographiquement sont repris les trois intercommunalités du Boulonnais, c'est-à-dire Cab, Terre des 2 Caps et Desvres-Samer). Là, vous avez accès à une cartographie plus détaillée des gisements fonciers à bâtir, notamment des surfaces disponibles sur la commune qui vous intéresse. Quand c'est disponible, le prix du mètre carré est précisé. Un outil qui devrait rendre bien des services. « Ce que nous propo-

sons, c'est de délimiter un terrain en fonction des besoins réels du client et de ses capacités financières. Nous favorisons ainsi le logement choisi, abordable et durable », poursuit l'expert. Choisi : c'est-à-dire choix de l'emplacement et de la formule de conception (contrat de construction de maison individuelle ou Architecte-Artisans-Compagnons) ; abordable : c'est-à-dire lié à vos besoins de surface ; durable : c'est-à-dire « faire avec moins de surface mais mieux dans la conception ».

Ce service permet de fluidifier le marché. « Il faut savoir que beaucoup d'offres sur le Boulonnais ne trouvent pas d'acheteur. Nous faisons en sorte d'adapter la division foncière aux stricts besoins de l'acquéreur. » ■ STÉPHANE DANGER  
<https://bleard-lecocq.com/>



Thierry Bléard dirige avec Olivier Lecocq le plus ancien cabinet de géomètres-experts à Boulogne.



Photo: Jean-Philippe CARLIER - Montage: Xavier VASSEUR

SOMB \* LA CHARITÉ

Samedi 3 Février 2018

Salle Damremont  
20h00

## GÉOMÈTRES-EXPERTS DEPUIS 70 ANS



Les membres de la SCP Bléard-Lecocq presque au grand complet.

Elles ne sont pas si nombreuses les entreprises sur le territoire qui peuvent célébrer leur 70<sup>e</sup> anniversaire. C'est le cas pour la SCP Bléard - Lecocq, forte d'une quinzaine de collaborateurs (photo).

Dans la foulée de la loi de 1946 instituant l'Ordre des géomètres-experts, est créée dès 1947 un cabinet à Boulogne-sur-Mer, sous la férule de Michel Boitard. 1966 : ce dernier s'associe avec Adrien Lachèvre, géomètre-expert à Calais, donnant naissance à la société Boitard-Lachèvre. 1970 : départ de Michel Lachèvre et arrivée de Messieurs Jacques Boitard et Guy Bléard.

Jusqu'alors situé rue d'Aumont en Vieille-Ville, le siège de la société est transféré, en 1971, dans la résidence Félix-Adam, au 1 boulevard Mariette. L'adresse n'a pas changé depuis. En l'an 2000, Thierry Bléard, fils de Guy Bléard, intègre l'entreprise. Il est rejoint, quelques années plus tard, par Olivier Lecocq, avec qui il s'associe.

Ces dernières années, le cabinet entend donner du sens à son action, face aux nombreux défis de notre temps. « Puisqu'il nous faut économiser la ressource (le foncier) qui constitue notre matière première, il nous faut valoriser au mieux les m<sup>2</sup> bâtis et à bâtir, en apportant des solutions locales et qualitatives à la pénurie de logements », conclut Thierry Bléard.

Par ailleurs, la SCP rappelle qu'elle pratique l'activité de syndic d'immeuble et peut dispenser conseil et formation à des syndicats bénévoles. ■